

FICHE

Fiche d'informations pour les adolescents vivant avec le VIH

Validée par le Collège le 30 mai 2024

L'essentiel

- ➔ Le VIH est un virus qui s'attaque aux défenses immunitaires et peut se transmettre uniquement par :
 - les relations sexuelles
 - d'une mère à son enfant pendant la grossesse ou par l'allaitement
 - par le sang

Il ne peut pas se transmettre par contact cutané, ni par la salive en embrassant, ni d'aucune façon dans la vie courante (partage des repas, de la vaisselle, utilisation commune de sanitaires, par le linge, ou les activités sportives...).
- ➔ En général, il n'y a aucun signe visible permettant de dire si une personne est ou non infectée par le VIH et si elle prend bien ou non son traitement contre le virus (on parle de traitement « antirétroviral »). Seule la prise de sang peut déterminer si le virus circule ou s'il est parfaitement bloqué par le traitement (on parle alors de « charge virale indétectable »).
- ➔ Une transmission interhumaine n'est possible que lorsque le virus se multiplie et circule dans le corps. Elle n'est pas possible quand la personne porteuse du VIH prend correctement et régulièrement son traitement et a une charge virale indétectable.
- ➔ Un traitement pris correctement est un traitement pris tous les jours, sans oubli ni arrêt, de préférence à la même heure (on parle là de « bonne observance »).
- ➔ Les risques d'un traitement mal pris sont l'aggravation de l'état de santé, les risques de transmission du virus lors de rapports sexuels sans préservatifs, et le développement par le virus de résistances au traitement qui peuvent le rendre moins efficace.
- ➔ L'infection à VIH persiste définitivement dans le corps, de ce fait on ne doit pas arrêter son traitement antirétroviral même quand la charge virale est indétectable, mais une personne qui prend bien son traitement peut vivre aussi longtemps qu'une personne non contaminée.
- ➔ L'absence de toute contagiosité (sexuelle, sanguine, ou pendant la grossesse) quand le traitement est bien pris avec une charge virale indétectable permet d'envisager une vie relationnelle normale, notamment sur le plan sexuel, et en cas de désir d'enfants, sans risque de transmettre la maladie.
- ➔ Le diagnostic d'infection à VIH est souvent difficile à partager avec d'autres à cause de peurs qui persistent en raison de la mortalité en l'absence de traitement, de la méconnaissance des progrès réalisés en 40 ans, et de rejets que l'on peut subir (on parle de « stigmatisation »).

- Pour toutes ces raisons il est important de discuter avec des personnes informées et compétentes sur le sujet : médecins, psychologues, infirmières, représentants d'associations...
- La famille n'a aucune obligation légale d'informer l'école ou toute collectivité (notamment pour les pratiques sportives etc.) de la pathologie d'un enfant ou adolescent vivant avec le VIH.
- Il n'y a aucune contre-indication de principe en termes de choix professionnel.
- Lorsque l'on devient adulte, un suivi par un médecin d'adultes doit se mettre en place après concertation entre les équipes. L'autonomie doit se préparer et la « transition »adulte/enfant s'anticiper.